



Liste des pièces justificatives 2023 pour l'obtention de la subvention pour le sport nyonnais

IMPORTANT

Pour finaliser votre demande de subvention **toutes les pièces justificatives** suivantes doivent nous parvenir avant le 31 octobre 2023.

Pièces justificatives générales concernant toutes les demandes

- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Statuts du club
- Organigramme du club (membres du comité selon fichier excel annexé)
- Budget détaillé du club
- Comptes et bilan du dernier exercice vérifiés
- Dossier de motivation (présentation du club, résumé de l'activité sportive et du système de formation de la relève, objectifs sportifs et/ou non sportifs)

Pièces justificatives concernant **uniquement** les membres actifs âgés de 5 à 20 ans et leurs activités

- Liste nominative des membres par ordre alphabétique avec la commune de domicile et la date de naissance
- Programme détaillé des entraînements sur une semaine type
- Calendrier annuel des entraînements
- Copie des brevets de formation des moniteurs (J+S, de fédération, etc.)
- Factures correspondantes à la location des installations d'entraînement à l'extérieur de la Ville de Nyon
- Factures correspondantes aux frais de déplacements obligatoires afin de s'entraîner à l'extérieur

Pièces justificatives concernant toutes les activités du club

- Programme détaillé des entraînements sur une semaine type

Pièces justificatives concernant les équipes candidates à une subvention pour le sport de haut niveau (1 dossier par équipe)

- Budget et comptes détaillés de l'équipe pour les saisons 2022, 2023 et 2024, selon le **modèle disponible** annexé
- Copie de la demande de soutien au Fonds du sport vaudois.

A noter que pour des raisons de transparence et d'équité lors du traitement des dossiers, il est nécessaire de fournir les comptes et budgets des équipes selon le modèle proposé.